

# COMMUNE DE LA BRUYERE

## ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de La Bruyère fait savoir qu'une enquête publique est ouverte concernant :

**La demande de M. et Mme Dury-Lambeaux, rue de la Ridale, 26 à 5081 La Bruyère/Meux relative à l'urbanisation de 2 parcelles cadastrées à Meux section C n° 198Vet 198W sises en bordure de la rue de la Ridale, générant 8 parcelles destinées à la création de 8 habitations unifamiliales et comportant la création d'une voirie communale ainsi qu'un cheminement piéton vers le sentier n° 61.**

Cette enquête publique conjointe se déroulera pendant une période de 30 jours allant du **30/01/2021 au 1<sup>er</sup>/03/2021 inclus**, conformément à l'article 24 du Décret du 6 février 2014 et à l'article D.VIII.7 et suivants du CoDT.

Le dossier est consultable à l'Administration communale  
Service du Patrimoine  
Rue des Dames Blanches, 1 à 5080 La Bruyère/Rhisnes,  
tous les jours ouvrables de 09 à 11 heures 30 ainsi que le samedi matin de 9 à 12 heures.  
**En raison des mesures de confinement et de distanciation sociale, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous à l'avance auprès dudit service, 081/236.562**

Tout tiers intéressé peut formuler ses observations écrites auprès de l'Administration communale pendant la période de l'enquête publique :

- Par courrier ordinaire au Collège communal, rue des Dames Blanches, 1 à 5080 La Bruyère/Rhisnes
- Par télécopie au 081/236.517
- Par courrier électronique [micheline.ledouble@labruyere.be](mailto:micheline.ledouble@labruyere.be)

Seules les réclamations et observations dont la date d'envoi ou de réception sera comprise dans la période d'enquête publique susvisée pourront être valablement prises en compte.

Tout tiers intéressé peut formuler ses observations orales sur rendez-vous auprès du service communal délégué à cet effet (081/236.562) où des informations techniques peuvent également être fournies.

A La Bruyère, le 29/01/2021.

Le Directeur général,  
Y. GROIGNET

Le Bourgmestre,  
Y. DEPAS.